

CHARTE INDIVIDUELLE DU JOUEUR SAISON 2024/2025



Le présent document fixe le cadre général des relations entre :	
Le present document fixe le cadre general des relations entre .	
D'une part, le joueur	
(représenté par son tuteur légal si mineur)	
Et d'autre part, le club Badminton Toulon Métropole 83 représenté par son Président, Monsieur Fabien BRIERE.	
Cette charte fixe les droits et les devoirs de chacun dans le respect du principe de la totale liberté individuelle du joueur.	
<u>1 / Equité</u>	
Je suis badiste, je considère de la même manière tous mes partenaires et adversaires quelques soient leurs	
caractéristiques.	

2/ Respect

Je suis badiste, je respecte mes partenaires, mes adversaires, les règles du jeu, le matériel mis à la disposition par le club, la mairie et tous autres acteurs, ainsi que tous les acteurs intervenant dans ma pratique (encadrants, officiels techniques, dirigeants, bénévoles).

3/ Partage

Je suis badiste, je fais partie d'un collectif avec qui je partage mes expériences, mes compétences, mes connaissances mais aussi mes doutes et mes difficultés sans juger ni être jugé. Je peux aider lors des séances et montrer l'exemple.

4 / Maîtrise de soi

Je suis badiste, j'apprends à mieux appréhender mes émotions pendant et en dehors des compétitions.

5/ Engagement

Je suis badiste ou parent de jeune badiste, je m'intéresse et je participe activement à la vie du club, je m'investis au sein d'un évènement organisé par le club.

6/ Communication

Je suis badiste compétiteur, j'aide pour la communication du club et, à chacun de mes tournois, je transmets (à l'adresse resultats@btm83.fr) mes résultats avec si possible une photo.

Signature du joueur (et du tuteur si joueur mineur)